

ALLEMAND

EPREUVE COMMUNE : ORAL

EXPLICATION DE TEXTE

Clémence Couturier-Heinrich, Elisabeth Rothmund

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)

Type de sujets donnés : texte littéraire à expliquer en allemand

Modalités de tirage du sujet :

Tirage au sort d'un ticket sur lequel figurent deux titres d'œuvres, de genres et/ou d'époques différents. Le candidat choisit immédiatement l'un des deux textes, qui lui est alors remis par le jury.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Genres et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes tirés par genre et, à la suite, les auteurs par ordre chronologique) :

Poésie (20) : S. Dach (1), A. Gryphius (1), Hofmann von Hofmannswaldau (1), Gellert (1), J. W. Goethe (3), Hölderlin (1), L. Tieck (1), H. Heine (1), Eichendorff (1), N. Lenau (1), E. Mörike (1), L. Pfau (1), A. Holz (1), St. George (1), G. Heym (1), Trakl (2), H. Domin (1).

Prose (15) : F. Schiller (1), Jean Paul (1), L. Tieck (1), A. von Arnim (1), Th. Fontane (2), Th. Mann (2), K. Tucholsky (1), J. Roth (1), Ö. von Horváth (1), K. Marti (1), G. Grass (1), L. Harig (1), P. Süskind (1).

Théâtre (5) : J. M. R. Lenz (1), F. Schiller (1), H. von Hofmannsthal (1), B. Brecht (2).

1 – Résultats de la session 2010

Après une session 2009 peut-être exceptionnelle, le cru 2010 s'est révélé un peu décevant, bien que le jury ait pu se réjouir d'entendre quelques belles prestations et de constater les progrès notables accomplis par certains candidats redoublants.

Nous avons entendu cette année 40 candidats, soit un peu moins que l'an passé (49) mais un peu plus qu'en 2008 (36). La moyenne est, elle aussi, en légère baisse : 10,64 contre 11,14 en 2009, mais elle reste néanmoins dans la « norme » des années précédentes.

La répartition des notes, qui s'échelonnent entre 03 et 18, fait apparaître une situation presque exactement inverse de celle de l'an passé. En effet, bien que la moyenne soit en baisse, la part des notes supérieures ou égales à 10/20 est en hausse sensible (25 exposés sur 40, soit 62,5%, contre 37,5% de notes inférieures à 10). Mais si la part des notes ≥ 14 reste stable (20% contre 22% l'an passé), on constate une diminution flagrante des très bonnes prestations (2 candidats seulement ont obtenu une note supérieure ou égale à 16, soit 5% ; alors qu'ils étaient, en proportion, trois fois plus nombreux en 2009) et surtout un tassement très net dans la partie inférieure de cette tranche de notes : les exposés notés entre 10 et 13,5 représentent cette année 42,5%, alors que leur part ne se montait l'an passé qu'à 32,6%.

De l'autre côté de la barre, en dessous de 10/20, la situation est également préoccupante puisqu'on relève à la fois une diminution du nombre de prestations approchant la moyenne (notées entre 07 et 10/20, elles ne représentent plus que 17,5% contre 34,7% l'an dernier) et une augmentation de la part des exposés notés en dessous de 07/20, qui double par rapport à 2009 (8 candidats sur 40, soit 20%, contre 10% en 2009). Ces deux phénomènes – l'accroissement de prestations qui, sans être mauvaises, restent malgré tout assez moyennes, et celui, inquiétant, des exposés les plus faibles – nous semblent particulièrement préoccupants. Dans les exposés très faibles, les problèmes sont toujours les mêmes : des lacunes méthodologiques, et surtout linguistiques rédhibitoires. Dans la plupart de ces cas, le niveau de langue insuffisant ne permettait ni de comprendre le texte, ni d'en proposer un commentaire. C'est avec une inquiétude non dissimulée que nous constatons une proportion certes faible, mais en hausse, de candidats qui ne sont pas en mesure de s'exprimer, même simplement, en allemand.

De même, nous avons été frappées cette année par le manque de combativité de certains candidats, dont plusieurs, au bord de l'abandon, ont dû littéralement être remis en selle par le jury. Si nous comprenons parfaitement ce qu'une épreuve de concours peut avoir de stressant, nous tenons cependant à rappeler non sans quelque fermeté que lorsque l'on est admissible, on se bat jusqu'au bout, étant entendu que l'on n'a rien à perdre mais au contraire tout à gagner, que mieux vaut dire quelque chose que de ne rien dire du tout (même une « bêtise » peut donner lieu à une question, qui peut elle-même remettre le candidat sur la bonne voie), et qu'enfin, d'un point de vue moral, il n'est guère élégant vis-à-vis des premiers non admissibles de gaspiller ainsi une chance dont d'autres auraient sans doute bien aimé profiter et pour laquelle ils se seraient peut-être battus davantage. Nous ne saurions par ailleurs assez conseiller aux candidats d'utiliser la totalité du temps dont ils disposent (20 minutes pour l'explication) : nous avons entendu cette année plusieurs prestations certes fort honorables, mais incontestablement trop courtes, alors même qu'elles auraient pu être approfondies davantage.

Concernant le choix des textes et la répartition par genre et/ou par époque, la poésie conforte son avance sur la prose et le théâtre : elle représente cette année exactement la moitié des sujets choisis, contre 40,8% en 2009. Si la prose parvient à se maintenir (37,5% contre 38,8%), on constate un très net recul du théâtre : seuls 12,5% des candidats ont opté pour le genre dramatique, alors qu'ils étaient encore plus de 20% en 2009. Nous espérons qu'il ne faut pas voir là une stratégie induite par notre remarque de l'an dernier sur l'éventail plus resserré des notes attribuées aux explications portant sur des extraits dramatiques, et nous rappelons que le choix du genre n'a pour ainsi dire aucune incidence sur la note : les bonnes et très bonnes notes ont été obtenues aussi bien sur la prose de P. Süskind ou d'Arnim que sur la poésie de Trakl, Arno Holz ou Hofmannswaldau, tandis que les notes les plus basses concernent aussi bien le théâtre de Schiller que la prose de Thomas Mann, Tucholsky ou Günter Grass.

2 – Déroulement des épreuves

Comme l'an passé, nous tenons à rappeler que le candidat fait son choix entre deux textes d'un même ticket *sans avoir pu les consulter au préalable*, et que dans le cas d'un extrait d'une œuvre de plus grande envergure (prose, théâtre), seul le passage à expliquer est mis à sa disposition, assorti le cas échéant des informations nécessaires à sa compréhension. S'il convient en effet de prendre en compte le contexte de l'œuvre étudiée et si les connaissances extérieures à l'extrait sont les bienvenues dès lors qu'elles viennent alimenter la lecture qui en est proposée, les extraits sont toujours choisis de manière à former un tout autonome que l'on peut appréhender pour lui-même, sans tomber pour autant dans l'excès inverse que constitue-

rait une interprétation par trop « werkimmanent ». Ainsi, il est toujours possible de proposer du texte retenu une analyse intelligente sans qu'il soit nécessaire de le resituer dans le contexte immédiat de l'œuvre dont il est extrait.

La lecture de quelques lignes du texte en début d'épreuve se veut une entrée en matière : elle vise avant tout à permettre au candidat de se « poser », d'entrer dans le texte et éventuellement aussi de trouver son rythme de parole dans la langue étrangère.

L'exposé dure ensuite 20 minutes, suivies de 10 minutes d'entretien avec le jury. Soulignons comme chaque année l'importance de cette discussion qui est partie intégrante de l'épreuve. La suppression de l'exercice de traduction, bien intégrée par l'ensemble des candidats, semble n'avoir pénalisé personne et s'est au contraire révélée bénéfique pour le déroulement de l'épreuve, puisque le candidat peut désormais réellement mettre à profit le temps imparti à l'exposé et à la discussion sans avoir à se demander si le temps de la traduction doit être ou non déduit. Afin de rassurer les candidats et les préparateurs, nous rappelons ici que l'ignorance ou la méconnaissance de tel ou tel terme (qui pouvait être élucidé lors de l'exercice de traduction) n'est jamais pénalisante en soi et qu'outre les indications qui peuvent figurer sur l'exemplaire du texte remis au candidat, le jury peut, le cas échéant, aider celui-ci à comprendre ce dont le sens ne se serait pas révélé d'emblée. Autant que l'étendue des connaissances préalables, c'est la capacité de réaction du candidat que nous cherchons à mesurer lors de l'exercice.

3 – Conseils pour l'explication de texte

L'explication d'un texte littéraire en langue étrangère n'est pas un exercice facile, et le jury en a pleinement conscience. Si de nombreux candidats y réussissent fort honorablement, nous voudrions cependant attirer ici l'attention sur quelques écueils que tous n'ont pas su éviter avec le même bonheur.

Dans la mesure où nous avons choisi cette année des textes un peu moins « canoniques » que les années précédentes, les candidats étaient moins tentés de reformuler une explication déjà faite en cours. L'obligation qui leur était ainsi faite de regarder le texte « d'un œil neuf » s'est révélée positive en ce sens qu'elle a permis au jury de réellement apprécier les qualités de lecture et d'analyse mises en œuvre. Le danger qui consiste à vouloir faire entrer le texte dans un cadre pré-établi ou à se raccrocher à des éléments éventuellement surinterprétés, ou encore à vouloir substituer au texte proposé un autre, plus connu, n'a en revanche pas été totalement écarté. Les textes ont été choisis en raison de critères multiples, et non seulement parce qu'ils illustreraient tel ou tel courant ou évoqueraient telle ou telle problématique définie à l'avance. Nous avons été quelque peu surprises de voir nombre de candidats s'obstiner à trouver des rapprochements avec le nazisme dans des textes d'où il était manifestement absent (*Galilei* de Brecht, p.ex., dans lequel il n'y a pas forcément de raison de voir une allusion à l'*Anschluss*) – alors même que là où cette évocation aurait été pertinente, voire nécessaire (*Dr. Faustus* de Thomas Mann), nous avons eu quelque difficulté à l'obtenir. S'il peut être judicieux de procéder à des rapprochements avec d'autres auteurs, il convient de le faire avec mesure et à bon escient : si Effi Briest et Fräulein Else peuvent s'éclairer l'une l'autre, elles ne sont pas interchangeables.

4 – La langue

Comme pour toute épreuve orale de langue, la qualité linguistique n'est évidemment pas le seul critère d'évaluation : il ne suffit pas de maîtriser la langue pour faire une bonne explication de texte. Inversement, on ne saurait présenter une bonne analyse si l'on ne maîtrise pas les outils linguistiques, qu'il s'agisse de la langue elle-même ou du vocabulaire spécifique à

l'épreuve d'explication. Si, sur ce point, nous avons pu nous réjouir d'entendre moins de « jargon » que l'an passé, nous avons, cette année encore, entendu trop de fautes de genre et/ou de pluriel portant sur des termes courants dont l'emploi devrait pourtant être acquis. Rappelons donc que l'on dit : *die Welt, der Satz, der Roman, der Teil*, que *Junge* est un masculin faible, que certaines prépositions réclament certains cas (*in* + Accusatif lorsqu'il y a passage d'un lieu à un autre, par exemple avec le verbe *eintreten* ; *nach* et *mit* + Datif). Un apprentissage régulier et rigoureux en cours d'année permettra également d'éviter des barbarismes et néologismes du type **der (sic) Reimschema ist ein Kreuziger*. Nous rappelons qu'il faut apprendre ses verbes forts, qu'un verbe réfléchi en français ne l'est pas forcément en allemand et qu'il convient autant que faire se peut de *penser* en allemand plutôt que de vouloir à tout prix traduire du français. Le jury préférera toujours une explication qui tire le meilleur parti de la connaissance qu'a le candidat de la langue allemande – c'est-à-dire une explication faite avec ses mots à lui – à la mauvaise transposition de l'explication qu'il aurait pu faire en français, mais pour laquelle il ne dispose peut-être pas des même moyens dans la langue étrangère.

Nous avons bien conscience de la difficulté de l'exercice mais il nous semble pourtant que les exigences ne sont pas démesurées : répétons-le, un entraînement régulier et rigoureux est la meilleure arme pour affronter cette épreuve. Les progrès accomplis par certains candidats redoublants, sans parler des bonnes prestations entendues de la part de ceux dont c'était la première tentative, nous incitent à penser que l'on peut tout à fait réussir son épreuve d'explication, pour peu que l'on s'en donne les moyens.